

### Dans ce numéro :

P 2 : Mot du maire

P 3 : Délibérations du conseil

P 4 : Travaux 2022

P 7 : Compte administratif

P 8 : Ecole

P 10 : Vie communale

P 16 : Etat Civil

P 17 : Vie associative

P 23 : Acheter dans ma commune

P 24 : Histoire communale

P 33 : Calendrier

P 35 : Infos pratiques

# Le mot du Maire

*Mesdames, Messieurs,*

*Cette nouvelle année, s'annonce compliquée et difficile avec la crise énergétique qui fait flamber le prix de l'énergie. Nombreux seront les enjeux qui nécessiteront de l'union, de la force, du rassemblement, de l'écoute et surtout de la volonté politique pour trouver des solutions.*

*Malgré le contexte, 2023 sera le début de la réhabilitation du bar/restaurant le « Géobis ».*

*En 2023, ce sera également la poursuite de la rénovation de l'école (façade coté route des écoles).*

*En 2023, nous finaliserons le programme d'accessibilité aux bâtiments publics par la rampe handicapé (bâtiment ex-SIVU magasin le Cabas de Pierrine). Nous poursuivrons également la rénovation du 1<sup>er</sup> étage de la mairie.*

*En 2023, toujours soucieux de la sécurité de nos routes et chemins nous continuerons le programme d'entretien et d'amélioration. Nous compléterons en ce sens le matériel des employés municipaux.*

*Je veux rester optimiste et croire en notre capacité d'anticiper, de faire, de construire ensemble le meilleur futur possible pour notre commune et pour ses habitants.*

*Je vous présente, au nom de tout le Conseil municipal, nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année.*

**Le Maire, J.M PAMIES.**

**Retrouvez également les informations sur le site internet de la commune et sur l'application illiwap**

**[www.saintmartinsaintecatherine.sitew.fr](http://www.saintmartinsaintecatherine.sitew.fr)**



# Les délibérations du conseil municipal

## Eclairage public

Soucieux d'économiser l'énergie électrique et les deniers publics, les membres du Conseil municipal se sont prononcés à l'unanimité pour une extinction de l'éclairage public de 23h00 à 06h00. Cette mesure a été mise en application le 10 novembre dernier.

## Subventions aux associations

NOM ORGANISME	MONTANT 2023	NOM ORGANISME	MONTANT 2023
A.C.C.A	181	C.E.J	2350
Ass. PECHE	181	LOU PLAI	176
Amicale Laïque	181	LE CABAS DE PIERINE	250
C.C.J.A.	94	JSP Bourgneuf	34
FNACA	61	ASSO GABBRO	50
GVA MONTBOUCHER	44	AVM	300
UFOVAL	34	Ecole de Musique	130

Nous avons répondu favorablement à la demande du collègue Jean Picard Le Doux de Bourgneuf pour huit élèves de la commune qui participeront à divers voyages scolaires. Une subvention de 30 euros par élève a été accordée. Des subventions seront également accordées pour les voyages scolaires des écoles du RPI.

## Tarifs municipaux

Le Conseil municipal préparatoire à celui du vote du budget 2023 a eu lieu le 03 février. Il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de la salle de fêtes ni du cimetière (les autres tarifs seront décidés lors du vote du budget).

### Salle des fêtes 2023

Associations de la commune.	Gratuit
Chèque de caution de 500 €	500,00 €
Caution "ménage"	35,00 €
Chèque d'acompte sur le prix de la location.	35%
<b>LOCATION COMPLETE (hall/salle/cuisine)</b>	
Organisateur de la commune	90,00 €
Organisateur extérieur à la commune	230,00 €
<b>LOCATION (hall/salle)</b>	
Organisateur de la commune	60,00 €
Organisateur extérieur à la commune	160,00 €

### TARIF CIMETIERE

Achat concession	10 €/m <sup>2</sup>
<b>TARIFS COLOMBARIUM</b>	
Concession pour 15 ans	290,00 €
Renouvellement pour 5 ans	75,00 €
Ouverture de concession	45,00 €





# Les travaux 2022

## Travaux de voirie communale effectués en 2022

Ets COLAS	Prix HT	Subvention
<b><u>Les Quatre Charrauds</u></b>		
Reprofilage de la chaussé en Grave Emulsion y compris délimitage et balayage. Réalisation d'un enduit Bicouche sur la Grave Emulsion.	8 887,50 €	
<b><u>Lavaud</u></b>		
Reprofilage de la chaussé en GNT 0/31.5 y compris décapage avec évacuation. Réalisation d'un enduit Tricouche sur la GNT,	1 116,50 €	
<b><u>Le Ménérol</u></b>		
Reprofilage de la chaussé en Grave Emulsion y compris délimitage et balayage. Réalisation d'un enduit Bicouche sur la Grave Emulsion.	7 650,00 €	
<b><u>Les Villards- Chemin des Garennes</u></b>		
Reprofilage de la chaussé en Grave Emulsion y compris délimitage et balayage. Réalisation d'un enduit Bicouche sur la Grave Emulsion.	1 147,50 €	
<b><u>Lavaud</u></b>		
Reprofilage de la chaussé en Grave Emulsion y compris délimitage et balayage. Réalisation d'un enduit Bicouche sur la Grave Emulsion.	1 721,25 €	
<b><u>Route de la Salesse</u></b>		
Reprofilage de la chaussé en Grave Emulsion y compris délimitage et balayage. Réalisation d'un enduit Bicouche sur la Grave Emulsion.	1 147,50 €	
Total HT	21 670,25 €	
Total TTC	26 004,30 €	
<b>Ets FRACASSO</b>		
<b>Prix HT</b>		
<b><u>Route Savenas</u></b>		
Réalisation d'un revêtement bi coucher de gravillons collés à l'émulsion et pose bordures.	7 816,52 €	
<b><u>Voirie La Varrache</u></b>		
Réalisation d'un revêtement bi coucher de gravillons collés à l'émulsion.	4 500,00 €	
Total HT	12 316,52 €	
Total TTC	14 779,82 €	
Total voirie :	40 784,12 €	Boost' Comm'Une 20% : 6 797,35 €
Reste à charge de la commune :	33 986,77 €	

## Travaux Investissement - effectués en 2022

<b>MAIRIE</b>			
<b>RDC (pièce coté bureau Maire)</b>			
Elec service		2 548,00 €	DETR 50% : 2712,89 €
Ets TROLIO	2877,78	3 453,00 €	
<b>Total :</b>			
Cage d'escalier / Couloir / 3 pièces (travaux de placo, poste extérieure et fenêtres)			
Ets TROLIO	9708,31	10 666,04 €	
<b>Total :</b>		10 666,04 €	
<b>Total Mairie :</b>		16 667,04 €	Boost'Comm'Une 20% : 3333,41 €
Reste à charge commune :		10 620,74 €	
<b>AUTRES CONSTRUCTIONS</b>			
	Prix H.T.	Prix TTC	<b>Subvention</b>
Pont du moulin de Drouillas - Ets Remnieras	5 547,33 €	6 656,80 €	
<b>TOTAL :</b>		6 656,80 €	
<b>ECOLE :</b>			
	Prix H.T.	Prix TTC	<b>Subvention</b>
Remplacement Chaudière - Ets Equinox		15 867,60 €	DETR 70% : 11 107,32 €
Reste à charge commune :		4 760,28 €	
Remplacement cuve fioul - Ets Demussi	1 650,00 €	1 980,00 €	
Panneaux cloison WC handicapé	1 046,67 €	1 256,00 €	
WC handicapé	57,15 €	68,58 €	
Dispositif anti radon (ets Elec Service)	1 759,17 €	2 111,00 €	
VMC ( Ets Paroton)	4 149,78 €	4 979,74 €	Boost'Comm'une 20%: 1970,00 €
Reste à charge commune :		8 425,32 €	
Ravalement façade 2 pignons (Ets Grandjean)	9 800,00 €	11 760,00 €	DETR 70% : 6860,00 € et Boost'Comm'Une 10% : 980,00 €
Reste à charge commune :		3 920,00 €	
Rampe handicapé (Ets Remenieras)	5 750,25 €	6 900,30 €	DETR 70% : 4 025,18 € et Boost'Comm'Une 10% : 575,30 €
Reste à charge commune :		2 300,09 €	
<b>TOTAL ECOLE :</b>		24 821,27 €	

## Achats effectués en 2022

Matériel pour employés communaux	Prix TTC
Epareuse (Ets T3M Mecadooc Porcher)	25 920,00 €
Reprise de l'ancienne épareuse	10 200,00 €
<b>Total TTC</b>	<b>15 720,00 €</b>

Voirie achat panneaux routier	Prix TTC
Ets SIGNAUX GIROD	3 971,71 €
Amendes de police	1 511,00 €
<b>Total</b>	<b>2 460,71 €</b>

Autre Matériel	Prix TTC
Barnums (Comat et Valco)	1 402,82 €
Défibrillateur (Salle des fêtes)	1 758,00 €
Achat vaisselle et matériel de cuisine salle des fêtes	2 289,99 €
<b>Total TTC</b>	<b>5 450,81 €</b>



Un défibrillateur cardiaque a été installé sur la façade de la salle des fêtes du Theil, une formation sur son utilisation sera faite dans les semaines avenir (voir page : 33).

La vaisselle de la salle des fêtes a été remise à neuf. Au fil du temps, assiettes et verres manquaient ou étaient dépareillés. Les pièces retirées des services ont permis de créer un service mobile qui est mis à dispositions des associations lors de leurs manifestations hors de la salle Léo Lesage. Trois caisses facile à transporter contiennent les pièces nécessaires (assiettes, verres, couverts...) pour dresser une table d'une cinquantaine de convives. Pour toute réservation, s'adresser à la mairie.

A noter : désormais, un état des lieux est réalisé à la remise des clefs de la salle et un autre lors de leur restitution.



La nouvelle épareuse se repose en attendant le printemps.



# Compte administratif 2022

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre :	Libellé	Dépenses	Chapitre :	Libellé	Recettes
011	Charges à caractères général	152912,62	64	Remboursements sur rémunérations	1981,1
012	Charges de personnel	131913,91	70	Produits de service	33416
65	Autres charges de gestion	43050,13	73	Impôts et taxes	217202
66	Charges financières	1009,91	74	Dotations subventions	128774
67	Charges exceptionnelles	22800,00	75	Revenus immeubles	38204
			77	Produits exceptionnels	25586
<b>Total des dépenses</b>		<b>351687</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>445163</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre :	Libellé	Dépenses	Chapitre :	Libellé	Recettes
			165	Dépôts et cautionnements reçus	222
21	Immobilisations corporelles	155605	13	Subventions régions, Dept, amendes	34072
16	Emprunts et dettes assimilées	6782	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	30235
			021	Autres immobilisations corporelles	22800
<b>Total des dépenses</b>		<b>162387</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>87329</b>
<b>Total</b>		<b>514073</b>			<b>532492</b>

## Infos diverses

### Le colis des aînés

#### RAPPEL :

Il est attribué aux habitants de Saint Martin-Sainte Catherine, inscrits sur les listes électorales, ayant atteint l'âge de 70 ans. Bien entendu, les personnes de moins de 70 ans qui avaient eu le colis les années précédentes le recevront.

Les personnes non inscrites sur les listes électorales, qui souhaitent bénéficier du colis, sont priées de se faire connaître à la mairie, au plus tard en juin, mois durant lequel les commandes se font à notre fournisseur

Il en va de même pour toutes les personnes qui ne souhaiteraient pas le recevoir.



### La fibre arrive !

Vous avez sûrement remarqué les piquets peints en orange qui ont fait leur apparition sur les routes de la commune en ce début d'année. Ils marquent en fait l'emplacement des futurs poteaux qui permettront de déployer la fibre optique dans tous les foyers. Elle devrait être opérationnelle très prochainement.

### Recensement de la population

Les chiffres du recensement effectué l'an dernier commencent à arriver.

**La population légale de la commune est désormais de 342 habitants.**

# Des nouvelles de l'école

## Le mot de la maitresse

Cette nouvelle année commence bien à l'école du Theil. Les 14 écoliers (CE2/CM1/CM2) se sont retrouvés en janvier pour une petite période et commencent à préparer leurs projets.

Les aquariums de la classe se maintiennent bien et l'élevage de crevettes bleues suit son cours. Nous réfléchissons au projet de réalisation d'une mare (fermée) afin de pouvoir observer la petite faune et la flore qui pourrait s'y développer.



Les bacs du jardin attendent le printemps pour reprendre vie.

Nous travaillerons l'argile avec une céramiste de la commune sur le thème « un monde à soi », projet qui sera relié à notre pièce de théâtre. Cette dernière sera présentée à la fin de l'année scolaire.

Nous sortirons courant mai et juin à la cité de l'Espace et au Futuroscope, pour le plus grand bonheur des enfants.

Tous les lundis, nous faisons de la lecture à la bibliothèque du Theil et y empruntons nos livres pour la semaine.

Pour information : L'AMICALE LAÏQUE DU THEIL reprend du service. La galette des rois a été appréciée et la prochaine Assemblée Générale de cette association aura lieu le mardi 21 février à 20h (seuls les adhérents peuvent y participer) dans la salle des fêtes du Theil. Nous recherchons des volontaires pour créer un nouveau bureau (président, secrétaire et trésorier), mais surtout un nouveau dynamisme qui permettrait d'organiser de nouveaux événements pour faire vivre la commune et aussi aider à financer nos divers projets. A bon entendeur ! Tous les écoliers du Theil vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 !

*Dorothee Sainseaux.*



## Les effectifs du RPI 2021/2022

Ecole / Enseignante	Nombre d'élèves	Niveau
<b>Le Theil</b>	14	CM2 (3)
Dorothee SAINSEAUX		CM1 (6)
		CE2 (5)
<b>Saint-Pierre-Chérignat</b>	13	CE1 (8)
Valérie RIBIERE		CP (5)
<b>Chatelus-Le-Marcheix</b>	12	Grande section (2)
Isabelle ROCHETTE		Moyenne section (4)
		Petite section (4)
		Très petite section (2)



## Entretien des bâtiments scolaires

Soucieux de l'entretien de nos bâtiments, de proposer un cadre agréable aux enfants fréquentant notre école, depuis 2021, nous avons engagé des travaux de ravalement, d'étanchéité des façades de celle-ci :

1<sup>ère</sup> tranche 2021 – Mur coté cour

2<sup>ème</sup> tranche 2022 – Les deux pignons des classes

3<sup>ème</sup> tranche 2023 – La totalité des façades côté chemin des écoles (attente réponse subvention DETR)

Pour mettre l'école aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, une rampe d'accès et un WC adapté ont été installés.

Le chauffage n'a pas été oublié : une nouvelle chaudière, des cuves neuves et un thermostat performant garantissent 19 ° pendant le temps scolaire, tout en économisant l'énergie le reste du temps.

## Tarifs cantine et garderie

Les tarifs sont identiques pour toute l'année scolaire.

CANTINE	
Tarifs / repas	2022 - 2023
Enfant	2,50 €
Adulte	4,80 €

GARDERIE		
Tarifs / Mois	2022 - 2023	
	1er enfant	2ème enfant
Matin et soir	20,00 €	16,00 €
Matin	8,50 €	7,00 €
Soir	12,00 €	10,00 €
Occasionnel	2 € / jour	



# Vie communale

## Lambert Wilson dans la Vige

TOURNAGE DU LONG MÉTRAGE « 5 HECTARES »

Lundi 9 mai, au lieu-dit route des Charbonniers ont été filmé des scènes pour un long métrage intitulé « 5 hectares » réalisé par Emilie Deleuze. Les principaux acteurs sont Lambert Wilson, Marina Hands. Ce film sortira en salle courant 2023.

SYNOPSIS : Comment un sexagénaire urbain, heureux en ménage et célèbre dans sa profession, peut prendre le risque de ruiner son existence en quelques semaines ? En se piquant d'acheter un tracteur contre l'avis de tous, sa compagne, son employeur, et son voisin et rival paysan.

Une prise de vue devait filmer Lambert Wilson se baignant dans la Vige, ce qu'il a fait courageusement. En cette saison l'eau devait être, pour le moins, vivifiante !



## Concert à l'église

Le dimanche 3 juillet, à 16 heures, ZORYASHAAA, était en concert à l'église de Saint-Martin-Sainte-Catherine.

Artiste et compositrice ukrainienne, à la voix teintée de mélancolie et de nostalgie, elle a séduit la cinquantaine de personnes, venue l'écouter. Dans un contexte difficile, les bruits de la guerre qui défigure son pays, résonnaient dans l'église de la commune.

Ce concert était organisé par le secours Catholique Caritas France.

Les spectateurs ont pu échanger avec elle et ses musiciens après le spectacle autour d'un gouter et de boissons offertes.



## Théâtre à la salle des fêtes

Le 1er octobre, une cinquantaine de personnes occupait les gradins installés par l'équipe de la Communauté de Communes, pour assister à la représentation de la troupe du Grand Colossal Théâtre, premier opus de la série La Chienlit.

Le spectacle au titre énigmatique, « Pour un fascisme ludique et sans complexe » ! suscitait moult interrogations. Très vite, le spectateur était plongé dans la tourmente du chaos généré, suite à une grève, par une montagne de déchets et suivait les échanges entre une équipe municipale et ses administrés qui les entraînaient dans la folie joyeuse et burlesque d'une réunion pas tout à fait comme les autres.

L'organisation de la soirée a été confiée à l'association Lou Plaï, chargée de l'accueil des artistes et des spectateurs.

Après le spectacle, l'association a offert le repas aux comédiens, repas concocté par les membres de Lou Plaï.



## Frissons sur la commune

Le 31 octobre, il ne faisait pas bon s'aventurer dans les rues de Saint Martin-Sainte Catherine. La peur y régnait. On n'échappe pas à la fête d'Halloween.

Parents et enfants, avaient redoublé d'imagination pour revêtir le costume le plus terrifiant. Les maquillages complétaient la mise en scène d'un film d'épouvante.

En collaboration avec les Moussus du Thaurion, l'après-midi était aussi festive, avec une chasse au trésor et le concours de la plus belle citrouille où chaque enfant a obtenu un prix, au regard de l'originalité de son œuvre.

Enfin, pour terminer la soirée un jury a été désigné pour récompenser la meilleure soupe au potiron.

Cinq candidats étaient en lice : les membres du jury goûtèrent les succulentes soupes avec pour chacune, une touche originale et personnelle et ont eu bien du mal à départager les concurrents.

Mais le verdict tomba : deux vainqueurs ex-aequo qui repartirent avec un livre de cuisine.



# Manger ensemble !

*Il y a toujours un peu d'appréhension et de frilosité mais l'envie de tomber les masques pour se retrouver autour d'une table et de « pételer » était plus forte pour beaucoup.*

## Le 23 Juillet : LE REPAS DE LOU PLAÏ

Après deux années de séparation les villardoux et leurs amis de l'association Lou plai, ont renoué avec le rendez-vous du repas estival pour le plus grand plaisir de tous.



## Le 13 Août : LA FETE DES VOISINS A SAINT-MARTIN

C'est une tradition depuis quelques années : Le bourg s'anime grâce à Corinne et Emmanuelle qui cette année encore ont fêté les voisins dans une ambiance chaleureuse (et cette année, la canicule s'est invitée). Tous les participants se sont retrouvés avec plaisir. Les tables étaient joliment dressées, sous les barnums, dans le jardin du presbytère. Le barbecue, alimenté par Alban, et les pâtisseries faites maison par Corinne ont recueilli l'unanimité.

Mais au-delà du repas, ce sont les rencontres entre « anciens » et nouveaux venus sur la commune qui revêtaient toute leur importance : Instants de joie et de rires, mais de nostalgie aussi à l'évocation de ceux qui n'étaient pas présents, retenus par d'autres impératifs, ou de ceux qui nous ont quitté. Ce fut une fort belle occasion de se retrouver, d'échanger, de se rappeler et de vivre l'instant présent.

Pierre, voyant le temps s'écouler a su rappeler au son de son clairon, qu'il était temps de festoyer.

## Le 8 Octobre : LE REPAS COMMUNAL

A l'initiative de la municipalité il a réuni une soixantaine de participants qui ont festoyé tard dans l'après midi. Le buffet préparé par Valérie Chassagnard du Géobis a ravi tous les convives et l'animation musicale très Rock'n'roll du groupe « Les Alligators » en a rajeuni plus d'un !



## Le 22 Août : LE MENEYROL EN FETE

Ce 22 Août, la ferme du Meneysel fêtait son anniversaire : quarante ans déjà que les succulents fromages de chèvres s'invitent à tous les repas. Marion avait organisé cette belle journée avec un programme festif de qualité :

Visite de la ferme, traite des chèvres ( ah bon, on traite les chèvres ?), marché de producteurs avec un repas paysan et des concerts pour accompagner les visiteurs jusqu'au bout de la nuit.

Une excellente soirée, gourmande, conviviale et festive !

Merci Marion, on recommence l'année prochaine pour les 41 ans ?



## Le 10 décembre : LE GOUTER DES AINES



Il n'avait pas eu lieu, les deux années précédentes, restriction sanitaire oblige.

Le 10 décembre, cinquante personnes s'attablèrent pour le traditionnel goûter des aînés. Le sapin avait été décoré par les enfants de l'école du Theil, et la salle préparée par les membres de l'association « Fil à fil ».

Cathy avait confectionné des pains d'épice et les élèves du Lycée Jean Monnet avaient préparé les bûches pâtisseries. Merci

Claudette !

L'après-midi était animée par Mireille et ses musiciens du groupe Fréquence M qui ont balayé quelques décennies de chansons populaires des années 80 à nos jours. Les refrains étaient repris par les invités. Certains occupèrent même la piste de danse.

Monsieur le Maire, en spécial guest star, a joué deux morceaux sur sa guitare. Le service (boissons chaudes et desserts) était assuré par Nadine et Virginie.

L'après-midi se termina par la distribution des colis, joliment décorés.

Quel immense plaisir de se retrouver dans cette ambiance festive.



Rendez-vous l'année prochaine !



## Programme national de vérification des ponts

Nous avons sollicité au mois d'avril 2021, la préfecture de la Creuse, pour l'inscription de notre commune au programme national des ponts dont le pilotage a été confié à CEREMA (établissement public de l'état dans le cadre de France Relance).

Après la phase de manifestation d'intérêt des communes éligibles, le diagnostic a été effectué par le bureau d'étude ACOGEC sous le pilotage et le contrôle de CEREMA, début juillet 2022. Cela concerne six ponts, et les murs de soutènement des voies communales. Opération gratuite pour la commune, le dossier peut être consulté en mairie. Il ne révèle pas de grosses anomalies sur les ouvrages d'art de la commune mais donne des préconisations d'entretien, en particulier de dévégétalisation. La commission voirie va utiliser ce diagnostic pour mettre en œuvre les travaux nécessaires.



Le Maire et le premier Adjoint n'ont pas hésité à tester la robustesse des ponts.

Dix ponts sont répertoriés sur les routes de notre commune dont un sur le Thaurion, quatre sur la Vige, trois sur le ruisseau de la Bobilance. Les cours d'eau servant de frontière naturelle, cinq ponts permettent de quitter le territoire de la commune. La plupart d'entre eux a été construite au XIX<sup>e</sup> siècle, au moment de la création des routes départementales et des voies communales. Le cadastre de 1827 n'en mentionne que quatre. Celui du Moulin de Drouillas, Le pont de Vige, Le pont de la Teyxonnière, et un pont au niveau des Charbonniers qui ne correspond pas à l'actuel. Le pont des Lilas ne doit pas son nom à la fleur printanière mais aux îles qui existaient dans le Thaurion avant la construction des barrages; en patois on disait le pont « de l'islas ».

*Saurez-vous retrouver  
le nom des ponts  
sur la dernière page  
de ce bulletin ?*

## Formation au numérique

Chaque lundi après-midi de 14h00 à 16h30 une intervenante de la maison France Service de Bourgneuf apporte de l'aide aux personnes désireuses de découvrir ou de se perfectionner dans l'utilisation de l'outil numérique. (PC portable, tablette et smartphone ...)



## Lire à Saint-Martin-Sainte-Catherine

### Coup de relance à la bibliothèque !

Benoit en est l'animateur depuis le 1er octobre : Il a rangé, trié, classé, et informatisé tous les livres afin de répondre au mieux à toutes vos demandes.

Depuis Septembre 2022 les horaires de la bibliothèque ont évolué. En plus du Lundi après-midi de 14h à 16h cette dernière est dorénavant ouverte le Samedi matin de 9H30 à 11H55.

Un inventaire des livres présents est en cours afin de créer un catalogue complet qui sera à terme consultable sur le site internet de la commune. Ce catalogue, en plus de permettre une recherche rapide des ouvrages disponibles vise également à permettre l'achat de nouveaux livres afin de moderniser et rendre le choix disponible plus éclectique, grâce l'enveloppe dédiée aux achats, financée par la commune..

Dans cette optique vous trouverez joint à ce bulletin

d'information un formulaire de suggestion d'ouvrages susceptibles d'être achetés dans l'optique de l'amélioration du catalogue disponible. Une idée pour nous permettre de coller à vos envies de lecture ou de partage de livres que vous avez aimés. Vous trouverez sur ce dernier les conditions d'acceptation d'un achat.

L'emprunt de livres ainsi que l'obtention d'une carte afin de profiter du service est totalement gratuit et se fait sur place lors du premier emprunt.

Toujours dans l'optique de redynamiser la bibliothèque, diverses animations seront prévues au cours de l'année. Une Visite du Moulin du Got (fabrique de papier) est prévue le 13 avril ( voir page 33).

A bientôt, autour d'un livre !



Les enfants de l'école du Theil sont de fidèles lecteurs.

### Les coups de cœur d'Elisabeth

**Histoire de l'amour** de Nicole KRAUSS

C'est une histoire de fantômes , hantée par les ombres de la Shoah, qui nous plonge dans une méditation déchirante sur la mémoire et sur le deuil. Mais cette histoire est aussi et avant tout un formidable hymne à la vie : l'affirmation d'un amour plus fort que la perte.

Les Trois personnages du roman, touchants, inoubliables vont devoir, chacun à leur manière en écrire la fin.

(459 pages, Folio, 2008)



**Changer l'eau des fleurs**

de Valérie PERRIN

Avertissement : dès que Violette TOUSSAINT va rentrer dans votre vie, vous ne pourrez plus vous en débarrasser et vous ne pourrez plus la quitter ! Car Violette, malgré toutes les épreuves qu'elle connut, croit encore obstinément et désespérément au bonheur.

Elle rend l'ordinaire...exceptionnel.

On en cause après la lecture ?

(672 pages, Le livre de Poche, 2019)

# Etat civil 2022

## Naissances

*CASTAING PERRET Zakarie, Gabriel, Michel, Joseph, né le 28/10/2022 à Limoges*

## Mariage

*BROUILLAUD Emmanuel, Jimmy, Elie et DIXMIER Sylvie, Paule le 10/08/2022*

## Décès

*FAURILLON Lucette, Aimée née BRESSET, le 28/02/2022 à Limoges*

*PASCUAL Isabelle née CARRAZONI, le 28/02/2022 à Saint-Martin-Sainte-Catherine*

*BUISSON Honoré, le 10/03/2022 à Limoges*

*CHENEVEZ Patrick, Marie, Michel, le 16/03/2022 à Sainte-Feyre*

*GAUDY Marc, Michel, le 09/05/2022 à Bourganeuf*

*MASTOUNIN Yvette née SIARDET, le 23/05/2022 à Limoges*

*BALLAIRE Bernard le 17/07/2022, à Limoges*

*PEYRATOUT Maurice le 19/12/2022, à Saint-Martin-Sainte-Catherine*

*FENARDON Guy le 29/12/2022, à Saint-Léonard-de-Noblat*

*MERINO Bruno, Denis, Martin, Raynald, le 31/12/2022 à Bourganeuf*



# Vie associative

## Le cabas de Perrine

Pour cette nouvelle année qui débute, le Cabas de Perrine souhaite partager avec vous ses succès de l'année passée :

**Lancement d'un service de livraison à domicile sur St Martin Ste Catherine, St Pierre Chérignat et Châtelus-le-Marcheix.**

**Réaménagement de la boutique et de la terrasse prévus cet été !**

**Augmentation de la sélection des produits proposés Pain, Œufs, Viande, Escargots, Conserve de légumes, Confitures, Soins naturels, Arbres fruitiers ...**

**Participation à de nombreuses initiatives locales avec la Mairie, les Moussus, Terre de Zic ... Fête de la musique, Vide-greniers, Randonnée gourmande, Marché estival, Repas cantine scolaire St Pierre, Troc aux graines...**

En 2023, nous aimerions que toute la population puisse continuer d'accéder à des produits sains et proposés à prix juste et qu'en face les différents producteurs locaux se sentent soutenus et puissent garantir la disponibilité de leurs produits de qualité.

**Bravo et merci encore à tous les usagers et les bénévoles qui par leurs contributions, vivifient et autonomisent notre territoire.**



## Les Produits locaux du Cabas de Pierrine



## Gabbr'Ô Forêt d'Epagne.

L'association Gabbr'Ô Forêt d'Epagne a pour but de valoriser et de faire connaître ce site classé Natura 2000 qui s'étend sur 3 communes : Sauviat-sur-Vige, Saint-Martin-Sainte-Catherine et Saint-Pierre-Chérignat.

Pour ses 10 ans, l'Assemblée générale s'est tenue samedi 4 février 2023 à la salle des fêtes du Theil.

Le bilan moral de l'association montre que 2022 a été une année riche en activités :

- Concours photo sur le thème : « 10 ans d'émotions avec Gabbr'Ô Forêt d'Epagne ».
- dimanche 20 mars 2022 : Balade printanière.
- dimanche 10 avril : A la découverte des oiseaux (avec la LPO).
- dimanche 8 mai : Les fleurs de la forêt.
- samedi 18 juin : AG et repas ouvert à tous.
- samedi 23 juillet : A la découverte des sols et sous-sols.
- samedi 17 septembre : Vide-grenier.
- dimanche 9 octobre : Les champignons (avec la Société mycologique du Limousin).
- vendredi 9 décembre : Stand au marché de Noël de Sauviat.

### Le bureau de l'association :

NOM – prénom	profession	fonction
LEGREZY Emile	retraité	président d'honneur
BAFFERT Christophe	Enseignant	président
TERRADE Michèle	retraîtée	vice-présidente
PEYRABOUT Daniel	retraité	vice-président
PEYRABOUT Mathilde	formatrice	trésorière
LE MATRE Patrice	retraité	trésorier adjoint
LE CORRE Joëlle	Retraîtée	secrétaire
GRIZON Marie-Lou	retraîtée	secrétaire adjointe
CLAVAUD Jacqueline	retraîtée	membre



Le nom *Forêt d'Epagne* est utilisé dans les communes de Sauviat-sur-Vige et de Saint-Pierre-Chérignat, la partie appartenant à la commune de Saint-Martin-Sainte-Catherine est appelée *Bois de Bézenas*.



Présidente : Joëlle Coulaud  
Secrétaire : Claudette Nouhaud  
Trésorier : Gérard Moulinjeune  
Trésorière adjointe : Véronique Trentalaud  
Responsable logistique : André Defaye  
Tél Gérard : 05 55 64 82 70

## BONNE ANNEE 2023 !

**BONNE SANTÉ, ET À TOUS LES ADHÉRENTS, MERCI ENCORE POUR VOTRE DÉVOUEMENT !**

Un prudent retour à la normale pour l'année 2022 : l'assemblée générale a eu lieu le **mercredi 27 avril** à la salle des fêtes, suivie d'un apéritif festif et consistant. La prochaine assemblée générale aura lieu en **avril 2023**.

Après deux ans d'annulation, le repas annuel a enfin pu se tenir le **samedi 23 juillet** à la salle des fêtes. Pour alléger la charge des organisateurs et mieux respecter les recommandations sanitaires, la formule était simplifiée (apport par chacun d'un plat salé ou sucré + participation de 10 euros pour viande et boissons, délocalisation à la salle). Le plat principal était une spécialité bien « creusoise » : rougail saucisses préparé par Hugues (exceptionnellement disponible à cette date !). L'ambiance était festive comme il se doit car, malgré le changement de lieu, tout le monde avait à cœur de se retrouver.

Le samedi 27 août, beaucoup d'adhérents participaient à la magnifique fête organisée au Ménérol par Marion pour remercier ses donateurs.

Le **samedi 1<sup>er</sup> octobre**, Lou Plaï accueillait la troupe parisienne de théâtre « Le Grand Colossal Théâtre » et se chargeait de régaler les acteurs à la suite de la représentation. Apparemment, ils étaient contents et repus, nous avons pu partager avec eux un moment agréable et mieux comprendre leur mode de vie en partie itinérant.

Le 8 octobre, Lou Plaï participait à la journée des villages à la salle des fêtes.

Cette année, encore un deuil : Peter, adhérent fidèle, nous a quittés si brutalement...

Pensez à vos cotisations et à vos propositions pour des activités de mise en valeur du patrimoine ainsi que des jeux et animations lors du repas ou à d'autres occasions.



Retour sur la 9<sup>ème</sup> édition du festival Terre de Zic (ex-Rock en Marche) et suite de l'aventure.

Après plusieurs années perturbées, l'environnement 2023 se présentait sous de meilleurs auspices. Ces espoirs ont été, en grande partie, au rendez-vous. Plus de restrictions, ou presque, liées au Covid, une météo au (trop) beau tout l'été, un nouveau lieu d'accueil très agréable, des élus enthousiastes (comme ceux de St Martin), de nouveaux partenaires motivés, les signaux positifs étaient nombreux. Mais quelques nuages étaient bien présents dans le paysage : la fréquentation des lieux culturels inférieure à 2019, la dynamique de l'équipe affaiblie, les bénévoles moins présents, les fonds européens (qui nous ont causé tant de problèmes) totalement absents.

Le festival a été une réussite, organisation et programmation, et a retrouvé une fréquentation satisfaisante avec 1100 festivaliers (4<sup>ème</sup> la plus élevée depuis l'origine). Mais le bilan final s'est établi assez loin du point d'équilibre. Cela met en difficulté l'association, sans compromettre son avenir, comme c'est le cas pour d'autres. Dans ces conditions, nous ne pouvons pas organiser la 10<sup>ème</sup> édition du festival en 2023 comme c'était prévu.



### Quel programme en 2023 ?

Depuis le festival, l'association a enregistré de nouvelles adhésions et 4 nouveaux membres ont décidé de s'impliquer plus directement dans le conseil d'administration.

Dans cette année de transition, l'association organisera trois manifestations. Deux se tiendront à St Martin : un concert, le **vendredi 19 mai** (pont de l'Ascension), et la traditionnelle fête de la musique, **dimanche 25 juin**. Une autre soirée est prévue le 3 novembre, elle sera organisée en coproduction avec la Communauté de communes Creuse Sud-ouest dans l'espace Claude Chabrol avec 2 groupes.

Suivez l'actualité sur notre page <https://www.facebook.com/RockenMarche> et sur notre site internet [www.terredezic.fr](http://www.terredezic.fr)

Pour soutenir le festival, rejoindre l'association, rendez-vous le site internet: [www.terredezic.fr](http://www.terredezic.fr), onglet Association, rubrique Adhésion/don

**A bientôt !**

# Les moussus du Thaurion

## LES MOUSSUS DU THAURION : SOUVENIRS 2022



### 2022 : UNE GRANDE ANNEE POUR LES MOUSSUS DU THAURION

Les réductions progressives des restrictions Covid ont permis aux Moussus de proposer un programme d'activités tout au long de l'année 2022. Vous étiez prêts à reprendre vos vies sociales car nos niveaux de participation ont grimpé en flèche où plus de 100 foyers ont adhéré à l'association.

L'année 2023 démarre sous les bons auspices. Notre programme hebdomadaire de sport pour les +6 ans, atelier couture et cours de français s'élargit avec deux cours hebdomadaires de yoga ainsi que le groupe de chant des Moussus qui se réunit tous les quinze jours. Pleins d'autres activités et événements à venir, dont des conférences sur la sécurité internet, ateliers d'artisanat, sorties, fête d'été, soirée français etc.

Cette année, en plus des tarifs subventionnés proposés à tous nos adhérents, nous avons un tarif réduit pour les habitants des communes du RPI - Saint Goussaud, Châtelus le Marcheix, Saint Pierre Chérignat et Saint Martin Sainte Catherine/Le Theil. Consultez la publication de nos événements marqués tarif RPI/hors RPI.

Vous pouvez maintenant suivre nos actualités et événements sur Facebook. N'hésitez pas à devenir ami des Moussus du Thaurion ou de suivre notre page <https://www.facebook.com/Moussus>. Le renouvellement de l'adhésion annuelle se fait à partir du 1er janvier et reste au prix de 5€ par foyer.

Toute l'équipe des Moussus vous remercie pour votre participation en attendant de partager de bons moments ensemble en 2023.

**Audrey, Chrissy, Isabelle, Leo, Marie-Pierre et Sarah**



Les adhérents vous présentent à toutes et tous leurs meilleurs vœux de santé et réussite, dans la joie et la sérénité pour cette année 2023 qui vient de débuter. Une pensée toute particulière pour les malades certains très diminués et en souffrance, nous leur assurons tout notre soutien, ainsi qu'à leurs familles.

### Comité du Theil

Bien sûr comme l'année achevée nous devons rester très vigilant face au virus du COVID 19 qui ne cesse de faire le « yoyo » et rend difficile la programmation de nos réunions, rencontres, etc... Activités qui seraient nécessaires en ces temps où l'actualité en générale n'est pas trop glorieuse. Pour autant, ne nous laissons pas aller à la morosité. Des solutions simples sont à notre disposition ne passons pas à côtés, renseignons-nous, parlons-en, protégeons-nous, protégeons aussi les autres et tout ira beaucoup mieux.

Bernard PEYROT, Président FNACA



### Publication des associations

Le bulletin municipal dans sa version complète ne paraît désormais qu'une fois par an. Merci aux responsables associatifs de faire passer leurs articles avant le 1er décembre, pour une publication en début d'année suivante.

Par ailleurs deux autres médias communaux sont à la disposition des associations de la commune souhaitant communiquer sur un évènement : le site internet de la commune et l'application illiwap. Contactez la mairie pour toute publication.

<http://www.saintmartinsaintecatherine.sitew.fr/>



# Acheter dans ma commune



## LE JARDIN DE STEPH

**C'est la plus récente entreprise sur la commune !**

Stéphane GIBEAU a installé son entreprise de maraîchage en Octobre 2021 à Chatreix, sur la commune de Saint- Martin-Sainte-Catherine. Après un parcours dans le social ( il travaillait à la Ressourcerie de Bourgneuf), il a suivi une formation aux Vaseix et a obtenu un bac agricole, ce qui lui a permis de s'installer et de vivre cette belle aventure de cœur, sur sa commune. La notion de plaisir est essentielle pour Stéphane : Il aime ce qu'il fait.

Ses objectifs : Mettre au service de la population des produits maraîchers locaux, de qualité, sur des circuits courts, dans une démarche bio. Aujourd'hui, même si les produits utilisés, ainsi que les méthodes de récolte sont BIO, la réglementation actuelle ne lui permet pas à ce jour, d'être authentifié par ce label (temps de conversion). Ce sera chose faite au début de l'année prochaine. Au 1er janvier 2024, il sera agréé « BIO » et le label pourra enfin apparaître sur les étals.

### Où trouver ses légumes ?

♦ Stéphane propose une vente à la ferme les mardis de 18 heures à 19 heures et les vendredis matin de 11 heures à 12 heures ( les horaires sont réduits afin de lui permettre d'avancer dans la récolte et la production).

- ♦ Il livre le Cabas de Pierrine les samedis matins.
- ♦ On peut également le rencontrer tous les samedis matin sur le marché de Saint Léonard-de-Noblat, et les mercredis matin sur celui de Bourgneuf.

La Mairie du Theil se sert régulièrement chez lui pour composer les menus de la cantine scolaire.

### Ses projets :

. L'installation d'une serre plus petite afin d'anticiper les productions ( blettes, salades, betteraves, choux, épinards) et pouvoir être opérationnel dès le mois de Mai.

. L'accueil de stagiaires, pour des stages de découverte, dans le cadre du cursus scolaire des élèves du Lycée Agricole d'Ahun ou de celui des élèves de Troisième du Collège de Bourgneuf.

. L'organisation d'une demi-journée Portes Ouvertes, dans sa ferme, afin de sensibiliser les visiteurs à la qualité de ses produits. La date proposée vous sera communiquée.



Chefs d'entreprise, artisans, agriculteurs de la commune, vous pouvez contacter la mairie pour une publication ou une insertion gratuite d'annonce publicitaire (1/4 de page maxi) dans les prochains bulletins ou sur le site internet de la commune.

# Histoire de nos villages

## LE MASJOURBERT

*Un article sur Le Masjoubert ? La demande cet été, d'un habitant dudit lieu m'a dans un premier temps laissée dubitative. Que dire de ce petit village tranquille et peu passager (sauf dans l'esprit peu éclairé de certains GPS, à des années lumières de la topographie du lieu ...) ? Une ballade attentive a su éveiller ma curiosité. Le Masjoubert est en train de renaître. Grâce au travail efficace de ses habitants, ronces et éboulis ont laissé la place à d'anciennes façades qui ne demandent qu'à accueillir de nouveau. L'architecture de deux maisons aujourd'hui inoccupées, laisse deviner un bâti très ancien... Il n'en fallait pas plus pour que je relève le défi et me plonge avec allégresse dans les archives.*

Le vocable « Le Masjoubert » est en fait un nom composé. Le mas, du latin *mansu* désigne une ferme puis un hameau. Au Moyen-Age, une manse était une exploitation rurale avec un seul tenancier (capable de nourrir une famille). C'est un vocable souvent complété par une référence à une particularité géographique ou à une personne qui est typique de l'espace occitan que l'on retrouve sous de nombreuses formes en limousin. Autour de nous les exemples sont nombreux : Les Mas, Le Mas - Bellanger, le Mazet, le Mas-La-Fille... Joubert (ou Gibert) était probablement le paysan qui exploitait ce lieu ou son propriétaire.

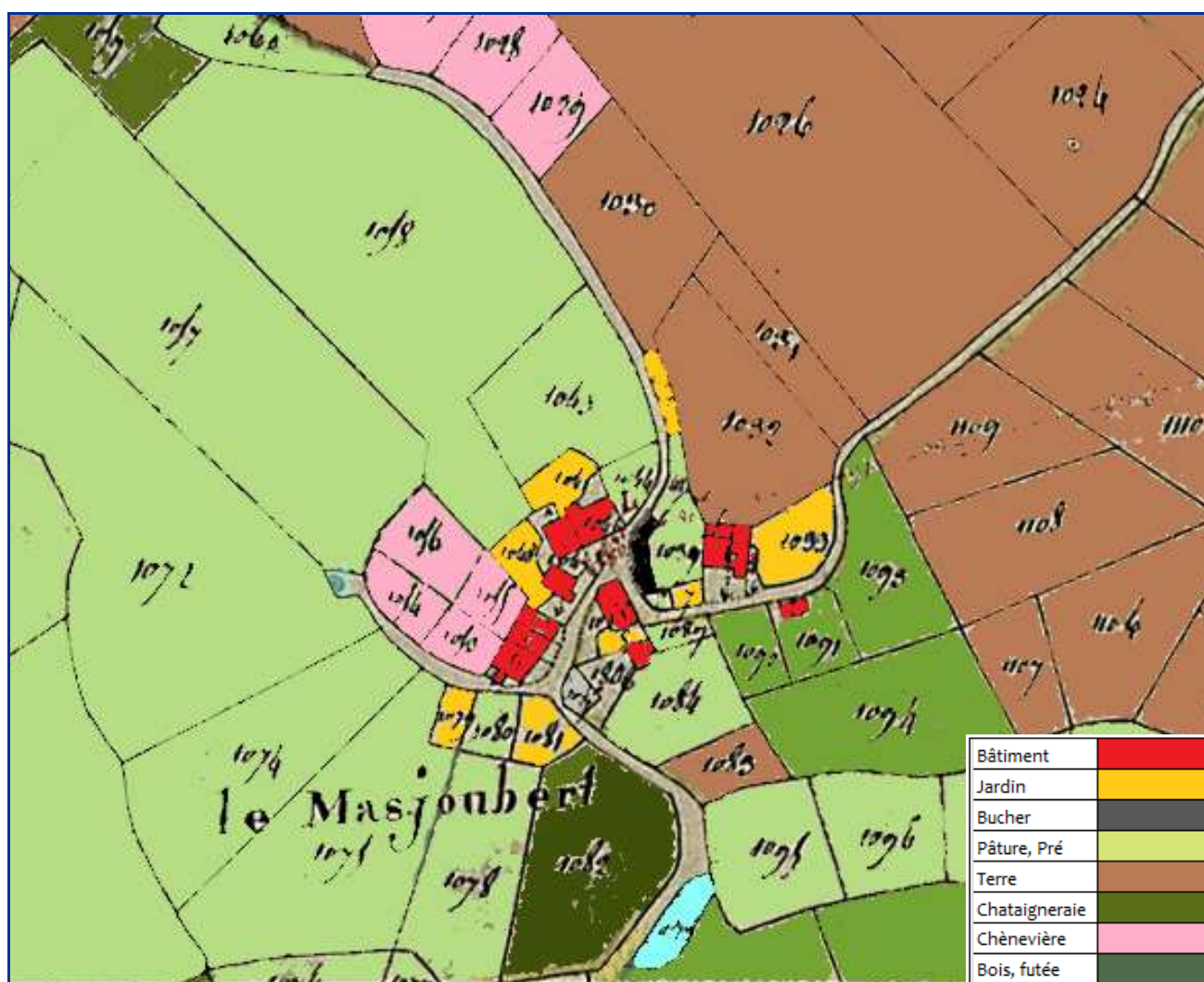


Le Masjoubert est composé de l'ancien village construit dans un creux à l'abri des vents froids et de deux maisons récentes construites sur d'anciennes terres labourées dans la direction du Theil. Le village compte aujourd'hui une douzaine d'habitants. De 1831 à 1920 sa population est restée relativement stable (entre 30 et 40 habitants au grès des différents recensements) pour décliner ensuite comme partout. Comme nous le verrons, l'emplacement du bâti du hameau originel est pratiquement identique à ce qu'il était sur le cadastre napoléonien et le nombre de maisons habitées ne varie guère depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.



## Un terroir bien agencé

Comme nous l'avons déjà constaté dans d'autres villages de la commune, l'organisation des cultures dans les parcelles ne laisse rien au hasard. Pendant des siècles les anciens ont su défricher et aménager à leurs besoins, ce qui était à l'origine le prolongement des bois de Drouillas. Les écrits du Moyen-Age évoquent la forêt « de Broilhac » ». Les terres occupent un plateau bien exposé, les chânevières sont regroupées et les zones humides sont laissées en pré. Comme souvent les châtaigneraies, source importante de nourriture et de litière, sont à proximité des maisons. Le village originel, construit en contrebas du plateau, est à l'abri des vents froids. Granges et maisons sont étroitement imbriquées et chaque famille possède au moins un jardin. En tenant compte du relief, de l'exposition et de la nature du sol, les habitants du Masjoubert ont fait des choix que l'on qualifierait maintenant de respectueux de l'environnement ... Ils ont probablement été inspirés par le bon sens de paysans qui se nourrissaient de la terre, à la force de leurs bras et à celle de leurs bêtes.



Répartition des cultures en 1827 établie d'après les Etats des sections du cadastre Napoléonien.

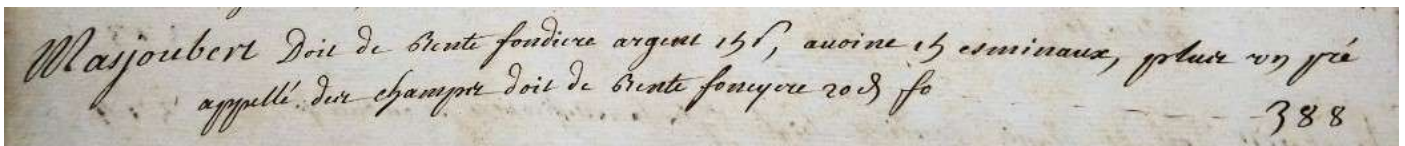
Pour comprendre l'histoire du Masjoubert et de ses Bâtiments, il a fallu dépasser les sources habituelles d'archives, principalement d'époque moderne et contemporaine. Je me suis donc plongée dans des « grimoires » (c'est l'effet que procure un texte du antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle à une non-médiéviste !). Ce n'était pas en vain : les archives de l'ordre de Grandmont mentionnent le village dans ses documents les plus tardifs.

Autre information, une famille a joué un rôle particulièrement important dans le village pendant plus de trois siècles, la famille Texonnière et ses descendants. Des personnes portant ce patronyme ont habité le village depuis au moins 1577... jusqu'en 1960.

## Des rentes pour l'ordre de Grandmont

Le Masjoubert est mentionné dans le terrier de l'abbaye de Grandmont de 1577. Cet ouvrage récapitule les biens sur lesquels, l'ordre de Grandmont possède des droits seigneuriaux et par conséquent des rentes (impôts), sources de revenus pour l'abbaye. En effet par un acte établi par un notaire royal mandaté par Monseigneur l'abbé de Grandmont, Jacques dit Jammé du Masjoubert reconnaît être propriétaire de biens sur lesquels il doit des rentes à l'abbaye. L'acte précise qu'il est habitant du village et qu'il agit aussi au nom de sa femme Narde (Léonarde ?) fille de feu Estienne de la Texonnière.

Deux biens séparés sont mentionnés : tout d'abord un pré appelé « pré des champs » situé dans les dépendances du village de L'Age-sous-Cheyroux. Plus intéressant, Jacques du Masjoubert ainsi qu'il est appelé dans la suite de l'acte, « reconnaît être tenancier, propriétaire et possesseur du lieu ...village du Masjoubert consistant en maisons, bâtiments, jardin, prés, paturaux, terres, bois » qui sont également redevables de droits féodaux à l'abbaye. Même si la description des biens possédés par Jacques du Masjoubert est en partie rhétorique (la formule est la même dans d'autres actes), ce document nous donne deux informations importantes sur le Masjoubert. Tout d'abord sa dépendance à l'ordre de Grandmont et la présence déjà à cette époque de la famille Texonnière.



Extrait du document récapitulatif des rentes dues par Jacques dit Jammé du Masjoubert. (copie du document de 1577) (source ADHV).



Terrier de 1496 (Photo ADHV).

Dans la commune d'autres lieux étaient placés ainsi sous la dépendance de l'ordre fondé près d'Ambazac par Saint Etienne de Muret. Il s'agissait de dons de seigneurs locaux en échange des prières des moines pour garantir leur place au paradis. Le terrier de 1577 mentionne aussi : L'Age-sous-Cheyroux, Chatreix, et les lieux nommés Les « Placeys » et La « Ligoure » au Bourg de Saint-Martin (dont nous ignorons l'emplacement). Les textes antérieurs (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles) à celui que nous avons utilisé citent la forêt de « Brolhac » (Douillas ?), un moulin sur la Vige « en bas de Saint-Martin » et le village Cheyroux. Les seigneurs du Dognon et un certain seigneur de Chagnat (Saint-Pierre-Chérignat) sont mentionnés comme donateurs.

## La Teyxonnière au Masjoubert ?

Pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle les habitants des hameaux du Masjoubert et de la Teyxonnière étaient liés par une communauté de biens indivis. Nous en avons connaissance principalement par un acte notarié de 1653. Cette communauté, regroupait des habitants des deux villages qui exploitaient en commun des biens sous la direction d'un recteur, Guillaume Texonnière qui portait le titre de Maître. Elle regroupait d'une part ses trois frères et sa sœur avec leur descendance et d'autre part des membres de la famille Branquard. Ces derniers étaient domiciliés au Masjoubert, de même que deux des frères Texonnière Etienne dit Thère et Joseph. Des indices laissent à penser que les deux groupes appartenaient à la même famille car il est fait référence à des biens concernant les Branquards qui avaient été achetés par Grand Jehan de la Texonnière de la Chastenède qui semble être le grand père de Guillaume.

Cette association avait, dit le texte, fait l'objet d'un contrat (établi par un notaire) dont la dernière version datait de 1619. Il semble qu'en 1653, il y avait un nombre trop important d'ayants droits et il a semblé à tous nécessaire de procéder à un partage des biens meubles et immeubles de ladite communauté. La mort de Guillaume dont la branche est représentée par ses fils en a peut être été le déclencheur.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle les registres paroissiaux font apparaître deux familles Texonnière sans relation apparente. Dans la maison de La Teyxonnière les descendants d'Etienne dit Thère mènent un train de vie bourgeois. Leur dernier représentant Charles sera Maire de la commune de 1801 à 1833. Les descendants de Joseph, plus modestes, habiteront le Masjoubert jusqu'à l'année 1960.



### Le topo de la prof

Les communautés familiales rurales regroupaient souvent différentes branches d'une même famille. Elles étaient la plupart du temps passées de façon tacite mais pouvaient aussi faire l'objet d'un contrat devant notaire pour en préciser les clauses. C'est ce qui rend celle de la famille Texonnière particulièrement intéressante. Le Maître (en principe l'ainé) avait pouvoir pour passer des contrats qui obligeaient l'ensemble des associés. Elles étaient nombreuses dans le centre de la France aux XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles avant de céder la place à la famille « élargie » où plusieurs générations vivaient sous un même toit, puis à la famille nucléaire (parents et enfants) contemporaine.

Notons qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, en Limousin la persistance des familles élargies a pour conséquence des mariages précoces (moins de 20 ans) contrairement à la plupart des régions françaises où un couple attendait d'avoir les moyens pour s'établir. L'âge légal au mariage avant la révolution était de 14 ans pour les garçons et de 12 ans pour les filles. Dans les registres paroissiaux de la commune, nous observons que l'âge moyen au premier mariage de 1700 à 1792 est de 18.1 ans pour les femmes et de 22.5 ans pour les hommes. Les 2/3 des jeunes filles sont mariées avant 20 ans et 86.9 % avant 25 ans.

## Un relais de chasse d'époque inconnue

« Année de construction : 1400 ». Cette mention, venue d'on ne sait où, sur le logiciel du Cadastre de la Mairie, à propos de la dernière maison du Masjoubert est pour le moins surprenante ! En cours actuellement de rénovation, cette belle bâtisse laisse voir des indices qui témoignent de son ancienneté. Elle fait partie des rares maisons de la commune où le XX<sup>e</sup> siècle a oublié de passer mis à part pour apporter eau et électricité. L'aspect intérieur donne donc à penser ce que pouvait être le cadre de vie des familles qui s'y sont succédées pendant plusieurs siècles jusque dans les années 1970. Les pièces sont d'une belle proportion, réparties sur deux niveaux avec au dessus un grenier. Ce dernier est encore recouvert de terradis, c'est-à-dire d'un sol en terre battue qui servait de double isolant : d'une part pour freiner le feu qui prenait facilement sur les toitures en chaume et d'autre part pour isoler du froid. Comme son nom l'indique la fonction du grenier était de stocker le grain au sec. Chose surprenante nous remarquons la présence de meurtrières souvent obstruées, à côté de fenêtres plus récentes. La cheminée de la pièce principale est particulièrement imposante et les murs souvent très épais. L'aspect du pignon sur lequel est accolé le four à pain ne semble pas avoir subi de gros remaniements depuis sa construction, les meurtrières sont encore visibles et la pente assez accentuée de la toiture correspond à celle utilisée pour un toit de chaume.

Ce n'était visiblement pas la maison du premier laboureur venu !



Les anciens du village disaient qu'autrefois cette maison était un relais de chasse. Nous ignorons à combien de siècle remonte cette information gravée dans la mémoire collective des villageois. L'épaisseur de certains murs, l'aspect de certaines pièces de charpente et les meurtrières peuvent faire penser à une construction médiévale. Le Masjoubert, comme une grande partie de la commune appartenait à la Châtellenie du Dognon. Notons que l'orientation des meurtrières permettait une vision lointaine de la campagne environnante. Doit on y voir un élément défensif lié à la guerre de 100 ans ? Les sources écrites manquent et nous ne pouvons que laisser partir notre imagination à la recherche du mystérieux passé de cette demeure.

Nous savons par contre qu'elle a été la demeure de Louis Guy Dulac, Maire de la commune de 1851 à 1854. Originaire de de la Besse dans la commune de Saint-Léonard-de-Noblat, il est arrivé au Masjoubert en 1829, en épousant la fille de Sylvestre Basset propriétaire. Son fils Jacques, qui sera également Maire de 1859 à 1870, ira s'installer au « château » de la Vallade. La maison sera laissée un temps à des métayers. En remontant la généalogie de Sylvestre Basset nous apprenons qu'il est le descendant de Joseph Texonnière habitant du village dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Cette maison appartient aujourd'hui à un amoureux des vieilles pierres qui travaille à lui redonner sa splendeur passée.

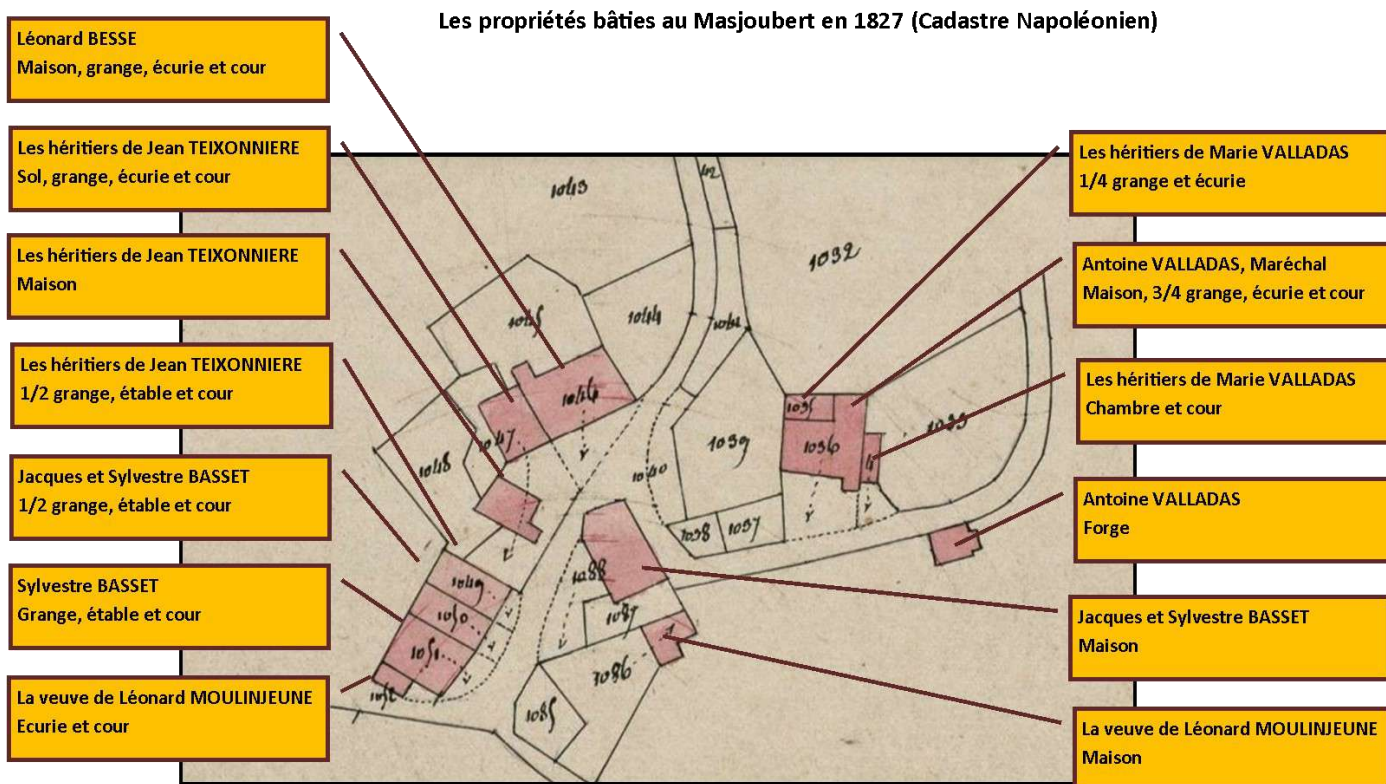
## La maison qui attendait

---

Cachée par une épaisse végétation broussailleuse, cette maison n'a pas été habitée depuis bien longtemps...Elle attendait, discrète sous son voile de verdure. A tel point que le promeneur ne pouvait déceler son existence, n'y voyant qu'une prolongation des granges qui lui ont été ajoutées. Elle a été la bonne surprise de cet été, quand ses nouveaux propriétaires dont venus à bout de la roncière qui en cachait la vue. Sa toiture à quatre pans, ses pierres de cheminée et son sol grossièrement pavé témoignent de son ancienneté même si les murs et les ouvertures ont probablement été remaniés.. Un tour sur le cadastre napoléonien nous a appris qu'en 1827, elle appartenait aux héritiers de Jean Texonnière dont les descendants ont continué à occuper les lieux. Et c'est dans cette maison que s'éteindra en 1941, Jacques Henri Texonnière. Sa fille, Marie Honorine, qui sera la dernière représentante en ligne directe de sa famille habitera le village jusque vers 1960.



## Un village encore familial en 1827



En 1827, la plupart des maisons du village sont déjà en place. Hormis les deux constructions récentes relativement excentrées, une maison et sa grange seront encore construites en 1887 dans le prolongement de celle de Léonard Besse et la forge d'Antoine Valladas deviendra une habitation. Les granges seront bien sûr agrandies et rendues plus fonctionnelles mais les implantations ne varient guère. Les familles Basset, Besse et Teyxonnière qui habitent les maisons du cœur du village proviennent toutes les trois de descendants de Joseph Texonnière et de son fils Etienne. Elles possèdent d'ailleurs toutes des parcelles de terrain contiguës autour du village, preuve d'un ancien partage. Le XIX<sup>e</sup> siècle verra la population se renouveler avec l'arrivée d'autres familles, il en sera de même le siècle suivant. Comme ailleurs, le village a perdu ses agriculteurs et les terres ont été intégrées dans des exploitations plus vastes.

### Sources :

Archives communales : Cadastre napoléonien, Etat Civil délibérations du Conseil municipal, recensements, .... Archives départementales de la Creuse, rôles de tailles, actes notariés... Site des Archives départementales de la Creuse. Archives numérisées de la commune ... Archives départementales de la Haute-Vienne : archives de l'abbaye de Grandmont... Archives notariales privées ( dont transcriptions faites par Jacques Chouviac).  
Martine Larigauderie-Beijeaud "Trézen et Épagne, deux «celles» grandmontaines". R.Mounier « Les institutions de la France sous la monarchie absolue ». PUF. M.Robert « La maison et le village en Limousin ».  
Autres sources bibliographiques et internet. Témoignages.

Recherches et mise en forme : Claudette DEVAUX.

**Un grand merci aux habitants du Masjoubert,  
qui m'ont ouvert leur maison ou leur mémoire !**

## Epitaphe

On t'appelait le « chêne du Pouillat ». Tu étais le premier d'une longue rangée de chênes, plantés il y a plus de deux siècles, au bas de la terre de Cheyroux.

Tu as miraculeusement survécu à la tempête de février 1935 qui a décimé la quasi-totalité de tes frères. Un ancien se souvient du père Léonard, le fermier, qui des années plus tard finissait de casser les souches pour en faire du bois. En 1937, des chênes d'Amérique seront plantés sur la même parcelle. Il deviendront la superbe allée qui rend Cheyroux repérable à des kilomètres.

Tu as finalement été épargné par les maquisards lorsqu'ils ont tombé des arbres sur la route de Sauviat pour barrer la route aux nazis. La tempête de décembre 1999 ne t'as pris que quelques branches. Tu étais beau, tu étais fort, tu étais le gardien qui a vu passer nos ancêtres.

Mais tu n'as pu rien faire, et ceux qui t'aimaient non plus, contre les tronçonneuses qui t'ont exécuté au lever du jour, en août dernier. Pour d'obscures raisons, tu as été qualifié de vieux et gênant et ta condamnation à été décidée on ne sait où. Tu as ensuite été découpé à la hâte, sans aucun respect, en ignorant les pièces nobles que ton tronc, encore sain, aurait pu fournir, ne laissant au Pouillat, que souche et souvenirs.

Au paradis des arbres remarquables de la commune, tu as sûrement rejoint le chêne de Clovis, emporté en 1999, et le tilleul éponyme qui, comme toi, veillait sur les habitants du Theil.

Claudette Devaux.



## Bon à savoir :

### Les opérations tranquillité de la gendarmerie



Dans le cadre de la prévention des atteintes aux personnes et aux biens, la gendarmerie a mis en place trois opérations tranquillité afin de mieux répondre aux sollicitations des particuliers et des acteurs de notre économie :

- ⇒ **Opération Tranquillité Vacances (OTV)** : permet à chaque particulier de signaler ses absences auprès de la brigade la plus proche. Pendant cette période d'absence des rondes aléatoires seront effectuées à son domicile afin de prévenir la commission d'un cambriolage.
- ⇒ **Opération Tranquillité Séniors (OTS)** : Ce dispositif est destiné à nos aînés et aux personnes vulnérables. L'objectif est de sensibiliser ce public à certains modes opératoires malveillants dont ils sont la cible (escroqueries, vol par fausse qualité,...), mais aussi de rompre l'isolement lorsqu'il est présent pour certains d'entre eux.
- ⇒ **Opération Tranquillité Entreprises et Commerces (OTEC)** : Sur le même principe que l'opération tranquillité vacances, ce dispositif permet aux responsables d'entreprises et de commerces de bénéficier d'une surveillance renforcée pendant les périodes de fermetures ponctuelles. Ce dispositif peut aussi être mis en œuvre à l'occasion de stock important ou de réception de produits sensibles, cela est notamment le cas à l'occasion des fêtes de fin d'année.

**Inscription auprès de la brigade de gendarmerie de Bourgneuf.**

### Recensement citoyen

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, CAP, baccalauréat...) avant 25 ans.

Le recensement citoyen peut être fait à la mairie du domicile ou en ligne.



*L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !*







**Avenir.... à venir...  
...venez nombreux !**

**Samedi**

**18**

**Mars**

## Se former pour sauver

Suite à la pose d'un défibrillateurs une formation aux gestes qui sauvent est proposé par l'UDPS 23 (unité de développement des premiers secours de la Creuse) le samedi 18 mars de 10h00 à 12h00, salle Léo Lesage. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire avant le samedi 04 mars en mairie (9 places). Si trop d'e candidatures nous demanderons une nouvelle session.

**Jeudi**

**13**

**Avril**

## Visiter le Moulin du Got

L'équipe de la bibliothèque convie les habitants de la commune à la visite du Moulin du Got. Ce moulin à papier, unique dans la région, est situé dans la commune de Saint-Léonard-de-Noblat. Vous aurez la possibilité d'assister à une visite guidée du moulin et de ses activités (1h30 environ), et de découvrir la nouvelle exposition temporaire.

- Groupe de 16 personnes maxi.
- Transport en car ou en co-voiturage. (RDV 13h45 devant la bibliothèque).
- Participation au billet d'entrée : 5 Euros, gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

**Pensez à vous inscrire en mairie ou à la bibliothèque avant le 31 mars.**

### Chèques énergie fioul, bois, carburant

En cette période de forte inflation, le gouvernement a mis en place l'attribution d'un chèque énergie : fioul, bois et carburant sous conditions de ressources.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous aider à en faire la demande sur internet.

Sur RdV à la mairie au 05 55 64 80 20.



# C'est nouveau !

AGENCE POSTALE  
COMMUNALE



## LA LETTRE SERVICES PLUS

La **Lettre Services Plus** (timbre turquoise) est une nouvelle offre d'affranchissement tout-en-un, disponible depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En cas de délai excessif de distribution de votre Lettre Services Plus\*\*, vous pourrez bénéficier d'une compensation financière d'un montant forfaitaire unique de 5 € (quels que soient le type de produit et le poids de votre envoi). Pour en bénéficier, vous devez solliciter notre service client (3634).



## Monnaie de Paris

La Monnaie de Paris met à l'honneur l'univers d'Astérix au travers d'une nouvelle collection composée de pièces de 10€ et 50 € en argent\* et de pièces en or\*\* (sur commande à l'Agence Postale)

## COLIS VERS L'ETRANGER :

### Formalités douanières :



Tout envoi de marchandise hors de l'Union Européenne doit faire l'objet d'une déclaration en douane. Le remplissage de cette déclaration en douane est indispensable pour permettre votre envoi vers son pays de destination.

Pour gagner du temps, faites votre déclaration douanière en ligne dès à présent sur votre smartphone, ou sur le site de la poste : <https://www.laposte.fr/formulaire-douane>

Puis adressez-vous au guichet de l'Agence Postale, avec votre colis et votre code déclaration.



# INFOS PRATIQUES

## Mairie



Horaires de la mairie	
Lundi	13h30 – 17h30
Mardi	13h30 – 17h30
Mercredi	FERME
Jeudi	13h30 – 17h30
Vendredi	13h30 – 17h30
Samedi	10h00 – 12h00

Tel : **05 55 64 80 20**

**09 71 48 79.94**

Fax : 05 55 64 39 70

Courriel : [mairiedutheil@wanadoo.fr](mailto:mairiedutheil@wanadoo.fr)

Un membre du conseil est à votre écoute chaque samedi matin aux horaires d'ouverture de la mairie.

## Agence postale



Horaires de l'agence postale	
Lundi	08h15 - 11h30
Mardi	8h15 - 11h
Mercredi	FERME
Jeudi	08h15 - 11h30
Vendredi	13h30 - 16h45
Samedi	08h00 - 10h30

Tél : **05 55 64 10 19**

Le départ du courrier s'effectue du lundi au samedi à 11h00.

## Bibliothèque



Horaires de La bibliothèque	
Lundi	14h00 - 16h30
Samedi	9h30 - 11h55

Tél : **05 55 64 80 20**

## Ramassage des ordures ménagères



Un mercredi sur deux, puis tous les mercredis du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

**N'oubliez pas de trier vos déchets !**

Le point de tri communal est au Theil.

## Bar- tabac- gaz- gazole « Géobis »



Horaires du « Géobis »	
Lundi	8h45-14h / 17h30-19h
Mardi	8h45-14h / 17h30-19h
Mercredi	8h45-14h / fermé
Jeudi	8h45-14h / 17h30-19h
Vendredi	8h45-14h / 17h30-19h
Samedi	10h-13h / fermé

Tél : **05 55 64 80 25**

Valérie Chassagnard, vous accueillera aussi pour des casse-croustes et des repas ouvriers.

